



JEAN-PIERRE GAUMET, PRÉSIDENT DE L'AFT

**« L'AFT fédère
désormais l'ensemble
de la profession »**



Rétablir un climat de confiance entre l'AFT, les partenaires sociaux et les organismes de formation, continuer les missions de l'association visant à promouvoir les métiers du transport et de la logistique et en développer de nouvelles malgré la crise sanitaire.
Jean-Pierre Gaumet, qui a pris ses fonctions de président de l'AFT au 1^{er} janvier, évoque l'orientation de l'association pour favoriser l'emploi et la formation.

■ L'Officiel des transporteurs : Neuf mois après votre prise de poste à la présidence de l'AFT, quelles ont été les principales évolutions politiques de l'association ?

JEAN-PIERRE GAUMET : Les premiers mois de ma présidence se sont avérés riches en événements puisque, après un état des lieux à la prise en main, nous avons fait face au contexte particulier de la crise Covid. Néanmoins, des décisions ont été prises, en particulier lors du conseil d'administration du 15 septembre. L'ensemble des membres a acté l'adhésion de l'OTRE, un événement important à double titre : l'OTRE compose une part non négligeable de la représentativité patronale, 10 %, et l'AFT réunit désormais l'ensemble de la profession. C'était une demande formulée par l'OTRE depuis longtemps. Qu'il y ait des conflits au niveau de la politique de chaque fédération ne me concerne pas. Ce qui m'importe, c'est de fédérer l'ensemble de la profession autour de ses besoins, en particulier de la formation. Les organisations syndicales participent d'ailleurs à la vie de l'AFT à travers deux commissions, celle de la gestion de la ressource affectée et le Comité d'observation de l'emploi et de la formation (Coef).

Quand on dit « l'ensemble de la profession », c'est dorénavant exact. Nous essayons de rétablir un climat de confiance entre l'AFT, les partenaires sociaux et les organismes de formation. La DGITM était également très favorable à cette entrée. Il était prévu par les statuts adoptés en octobre 2019 de nommer un délégué général. Le conseil d'administration a nommé Valérie Dequen, qui a par deux fois occupé un poste de déléguée générale, de 2009 à 2013 à l'Afflec (organisation professionnelle commerce alimentaire de proximité) et de 2014 à 2020 à l'Inoha (Les Industriels du nouvel habitat).

■ Les chiffres de cofinancement de la formation étaient en hausse depuis 2017. Quelles seront les conséquences de la crise sanitaire pour cette année ?

J.-P. G. : Effectivement, de 42 772 formations cofinancées en 2017, nous sommes passés à 48 239 en 2019. C'était une réponse aux besoins des entreprises qui rencontraient une forte reprise d'activité. En revanche, en 2020, ce nombre risque d'être bien moindre compte tenu des impacts du Covid-19. Nous avons observé une baisse de nos revenus puisque nous dépendons de la ressource affectée (RA), basée sur une taxe sur les immatriculations. Or, les immatriculations ont fortement baissé entre le 16 mars et le 15 mai. Actuellement, nous sommes au niveau des années précédentes mais les actions du gouvernement sur les investissements et la vente des véhicules ont probablement joué. Nous sommes donc un peu dans l'expectative pour les mois à venir. Par ailleurs, le traitement de dossiers de formation pour le cofinancement a fortement diminué pendant le confinement puisque l'activité des organismes de formation était au ralenti voire à l'arrêt pendant le confinement. Et, encore aujourd'hui, les normes sanitaires drastiques pèsent sur leur fonctionnement. Nous restons en veille et nous ne nous sommes pas mis à l'arrêt pendant

la période de confinement, au risque de ne pas pouvoir redémarrer.

■ Et pendant la période, l'AFT a lancé une plateforme de prêt de salariés. Pourquoi avoir fait cette démarche ?

J.-P. G. : Notre rôle est de rendre service dans le cadre de l'emploi. Certaines entreprises se retrouvaient avec une hausse de l'activité et manquaient de main-d'œuvre, par exemple dans la distribution, d'autres étaient à l'arrêt. Nous avons donc lancé le 27 mars la plateforme Transport Solidaire, qui a eu un certain succès par sa mise en place très rapide. Il y avait

un petit risque juridique, le prêt de personnel étant très complexe. On a rapidement fait une consultation et on s'est dit qu'à conditions exceptionnelles, risques exceptionnels : nous nous sommes lancés. Et l'initiative a été saluée par la DGITM, l'ensemble des fédérations, puis une dizaine de jours plus tard le ministère du Travail a communiqué sur le prêt de salariés pour l'encourager.

■ Au niveau des besoins en recrutement des entreprises, percevez-vous une tendance ?

J.-P. G. : Cela diffère encore beaucoup selon les activités et on ne peut pas dire s'il y a une baisse significative du recrutement. On essaie de suivre l'activité avec les enquêtes de France Logistique que nous appuyons. Nous sondons les entreprises pour connaître les tendances sur le télétravail, le recrutement, le maintien de l'emploi, afin de mettre des plans ...

« QUAND ON DIT "L'ENSEMBLE DE LA PROFESSION" POUR L'AFT, C'EST DÉSORMAIS VRAI »

Gpi
 LOGICIELS
 transport
 gestion de parc
 entreposage

LOGICIELS MÉTIERS DÉDIÉS AU MONDE DU TRANSPORT

**LOGICIELS
 TRANSPORT
 GESTION DE PARC
 ENTREPOSAGE**

www.g-p-i.fr

CONTACTEZ-NOUS AU 04 37 22 11 88

Siège social
 771 rue Pierre Auguste Roiret - 69290 Craponne

... d'action en marche. Quant à savoir si ça repart, ça reste très disparate. Selon des estimations, le transport de voitures devait s'arrêter en septembre mais il a finalement continué. En revanche, cela fonctionne très bien pour l'e-commerce - à + 15 % - qui a bénéficié de la période Covid. Et ils ont plus de travail puisqu'ils ont non seulement des augmentations de volumes mais aussi des « drops », des points de livraison. Auparavant, des magasins étaient livrés, aujourd'hui ce sont davantage des particuliers.

■ Face aux mesures sanitaires, comment s'est adaptée l'AFT pour poursuivre sa mission de sensibilisation du public aux métiers du transport ?

J.-P. G. : Nous informerons probablement moins de personnes qu'en 2019 mais on se bat pour poursuivre notre service. En effet, en 2019, 212 000 personnes avaient été sensibilisées via le site **choisis-ton-avenir.com** qui a vocation à informer sur les métiers du secteur, à trouver les forma-

« IL FAUT COMMUNIQUER AUPRÈS DES PRESCRIPTEURS D'EMPLOI QUI DIFFUSERONT À LEUR TOUR LES MESSAGES AUPRÈS DU PUBLIC »

tions qui correspondent et le lieu de formation. L'étape qui nous manque est celle de l'emploi, qui permettrait d'entrer en contact directement avec l'entreprise. La sensibilisation passe également par les délégations régionales, qui ont informé 40 000 personnes l'année dernière. Elles s'adressent à tous les profils, jeunes et adultes, mais aussi aux prescripteurs à l'emploi car il faut communiquer auprès de ces personnes pour qu'elles puissent à leur tour diffuser les messages auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Suite aux mesures sanitaires mises en place limitant les rassemblements de personnes, nous poursuivons la démarche en digital. Nous avons lancé des webinaires focus métiers

dans plusieurs régions, nous en avons déjà organisé une cinquantaine pour près de 700 personnes sensibilisées. Près de 50 autres dates sont pour l'instant programmées jusqu'à la fin de l'année.

■ Y a-t-il eu des nouveautés en matière d'innovation technique dans les services proposés ?

J.-P. G. : Nous avons lancé fin 2019 Atrium Learning, une plateforme de formation à distance. Cette initiative s'est avérée opportune puisqu'elle a contribué à maintenir l'apprentissage pendant le confinement. L'e-learning se développe, il faut que nous soyons dans ce changement sociétal. Nous avons aussi mis à disposition des établissements des casques Oculus de réalité virtuelle, notamment pour les sections de conduite, et nous avons développé avec SNCF Réseau un outil destiné aux franchissements de passages à niveau, avec six scénarios qui permettent aux apprentis conducteurs de se mettre en situation sur des zones accidentogènes. Cet outil a remporté le premier prix dans la catégorie « formation et apprentissage » au salon Laval Virtual qui s'est tenu du 22 au 24 avril. Nous travaillons maintenant sur la thématique des angles morts, en particulier en circulation urbaine. Ces outils touchent bien le public jeune, ils leur permettent d'être en immersion. Depuis le mois d'août, nous équipons de kits Covid nos véhicules école - une centaine de moteurs, 300 cartes grises - que nous mettons à disposition de quelque 200 lycées que nous soutenons. Pour répondre aux normes, nous installons des séparations translucides dans les cabines. Dans le cadre de notre programme de renouvellement de la flotte, nous avons acheté 15 véhicules cette année et nous envisageons d'investir dans un véhicule électrique en 2021.

■ Des initiatives ont été développées pour accompagner les entreprises, comme la démarche des Ambassadeurs de l'emploi. Qu'en est-il aujourd'hui ?

J.-P. G. : Nous continuons de développer cette démarche qui avait vu le jour dans les Hauts-de-France en 2019 au niveau national et qui vise à travailler sa marque employeur. Il y a un vrai enjeu car il faut que les entreprises nous aident à valoriser leurs métiers. Pour les accompagner, nous avons développé TISSER, un outil qui aide à préparer le départ d'exploitants seniors en transférant leurs compétences à des profils plus jeunes. L'exploitant est le cœur du fonctionnement de l'entreprise grâce à une multitude d'informations sur les clients, les concessionnaires... Une méthodologie permet de préparer son départ. Nous avons renouvelé une convention de partenariat avec l'Apec et au mois d'octobre nous tiendrons avec l'association trois web-ateliers à destination des entreprises. Sur le plan institutionnel, nous avons deux projets de convention, avec l'Opco Mobilités, en cours de signature pour la période 2020-2022, afin de travailler sur les mêmes objectifs et avec l'Éducation nationale, et de fonctionner pour le compte de la branche.

■ Où en sont aujourd'hui les projets européens sur lesquels travaille l'AFT ?

J.-P. G. : Ils sont en attente mais nous restons prêts pour le redémarrage. Erasmus+, qui permet la mobilité des apprenants par des stages à l'étranger est, je pense, un très bon dispositif à promouvoir. Même si on reste travailler dans des entreprises en France, voir comment ça se passe chez les transporteurs à l'étranger donne de bonnes idées. Nous participons à un projet européen avec des partenaires sociaux européens pour participer à une étude sur les conséquences de l'introduction du paquet Mobilité. L'objectif sera de voir les conséquences de ces réglementations sur le transport de marchandises, sur la concurrence... Le champ de compétences du CNR sera étendu puisque l'organisme sera chargé de produire également des indicateurs et des enquêtes sur le transport de voyageurs. •

PROPOS RECUEILLIS PAR GWENAËLLE ILY



À la nomination de Jean-Pierre Gaumet à la présidence de l'AFT au 1^{er} janvier, décision avait été prise d'intégrer également un délégué général. C'est chose faite depuis le conseil d'administration de l'AFT du 15 septembre, avec la nomination de Valérie Dequen. De formation juridique (DESS en droit des affaires et DJCE - diplôme de juriste conseil d'entreprise), elle a par deux fois occupé un poste de déléguée générale, de 2009 à 2013 à l'Afflec (Organisation professionnelle du commerce alimentaire de proximité) et de 2014 à 2020 à l'Inoha (Les Industriels du nouvel habitat).